



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 23.06.2009

L'an deux mille neuf et le vingt neuf juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO-HOUDET, COMBES, Mrs CRESPO, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIE, RAHOU, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 09/115

Absents: Mme SABY (excusée), Mr MARTY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr BALOUP (excusé).

Secrétaire : Mme BONNÉ.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Bertrand

VALIDATION DE LA CHARTRE DU COMITE DE QUARTIER DES AVALATS

Afin de mieux répondre aux évolutions de la société, le conseil municipal de Saint-Juéry a pris l'initiative de développer une démarche de démocratie participative en proposant aux Saint-Juériens la mise en place de comités de quartiers.

Cette nouvelle démarche sera mise en oeuvre quartier par quartier, pour se déployer progressivement sur l'ensemble de la commune. Ainsi, il est proposé de créer le premier Comité de quartier aux Avalats. Outil original et pertinent d'animation de la vie citoyenne, les Comités de quartier visent à la participation du plus grand nombre.

Adopté à l'unanimité

Ils répondent aux attentes exprimées par les citoyens en matière de concertation et de participation. De même, ils donnent à la municipalité les conditions d'une écoute et d'un dialogue renforcés et continus avec les habitants.

L'installation d'un comité de quartier nécessite l'écriture d'une charte.

Cette dernière, élaborée en concertation avec les habitants des Avalats, est le reflet d'une démarche participative en construction et pourra être modulée en fonction de l'expérience.

Entendu le présent exposé et la lecture du projet de charte du comité de quartier des Avalats,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

ADOpte le projet de charte du comité de quartier des Avalats dont un exemplaire est joint en annexe.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 13 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,